

Introduction

ALA Québec se donne une nouvelle équipe de direction. Le 26 avril dernier, lors du dernier dîner-conférence et sous la responsabilité de la présidente d'élection, Solange Goulet, avaient lieu les élections. Voici donc votre nouvelle équipe pour la saison 2005-2006 :

Présidente	Manon Brosseau, Léger Robic Richard
Vice Président	Serge Bouthillier, Bélanger Sauvé
Trésorière	Linda Martin, Davies Ward Phillips & Vineberg
Secrétaire	Mireille Dufault, McCarthy Tétrault
Président sortant	Michel Poulin, Robinson Sheppard Shapiro

Par la même occasion, Solange confirmait les différents présidents des sous comités :

Finance	Pierre Pinard, Fraser Milner Casgrain
Petits et moyens bureaux	Claude Le Bourdais, Prévost Auclair D'Août
Ressources humaines	Sylvie Lambert, Langlois Kronström Desjardins
Services internes	Micheline Latourelle, Gowling Lafleur Henderson
Services communautaires	Micheline Latourelle, Gowling Lafleur Henderson
Site Web et bulletin	André Beaupré, Marchand Melançon Forget
Sondages	Nicole Allard, Woods et associés

Bravo à tous mais surtout merci de votre implication.

Bonne saison estivale à tous

Michel Poulin

Réunions du mois

RÉUNION COMITÉ EXÉCUTIF
11 mai 2005, 12 h à 14 h
Robinson Sheppard Shapiro
Michel Poulin 514-393-4036

RÉUNION COMITÉ DES FINANCES
16 mai 2005, 12 h à 14 h
Desjardins Ducharme Stein Monast
Pierre Pinard 514-878-8897

RÉUNION COMITÉ DES PETITS ET MOYENS BUREAUX
18 mai 2005, 12 h à 14 h
Hart, Saint-Pierre
Marie-France Trottier 514-866-6883

Activités locales

Au cours de la saison 2004-2005, 6 dîners conférences ont eu lieu. Vous trouverez ci-dessous les sujets traités de même que les formateurs et commanditaires. Je vous rappelle que les conférences nous sont présentées pour la plupart, à titre gracieux. Alors n'hésitez pas à communiquer avec eux pour de l'information ou pour retenir leurs services. Également, n'oubliez pas nos commanditaires qui supportent ces événements. Remerciez-les pour leur participation si vous en avez la chance.

19 octobre 2004

Sujet : Les cabinets d'avocats au Québec, Planification stratégique
Conférencier : Me André Prévost, McCarthy Tétrault
Commanditaire : Les Industries Promatek Inc.

15 novembre 2004

Sujet : Les sociétés à responsabilité limitée
Conférencier : Me Charles Denis, Réseau Gestion corporative
Commanditaire : Efinitive Systems

18 janvier 2005

Sujet : Êtes-vous en sécurité
Conférencière : Mme Lucie Dupuis, Soptima Inc.
Commanditaire : Dale-Parizeau

15 février 2005

Sujet : Comment vendre ses idées
Conférencière : Mme Martine Laforest, Flair Image
Commanditaire : Saucier Conseil

15 mars 2005

Sujet : Cultiver l'optimisme
Conférencière : Mme Josiane Lavoie, Physimed
Commanditaire : Crites & Riddell

26 avril 2005

Sujet : Nouvelles lignes directrices, régime de pension
Conférenciers : Tony Ioanna et Daniel Audet, Mercer
Commanditaire : Mercer

Technologie et confidentialité peuvent-ils faire bon ménage?

Courrier électronique

«Le présent message électronique (y compris les pièces qui y sont annexées, le cas échéant) s'adresse au destinataire indiqué et peut contenir des renseignements de caractère privé ou confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce document»

Voilà comment finissent bon nombre de courriels transmis par les avocats. Cela est-il suffisant pour rencontrer les exigences d'une profession dont la pierre angulaire est la confidentialité? Poser la question c'est probablement y répondre un peu.

Avant novembre 2001, devant l'absence de cadre législatif, on se contentait de faire appel à la prudence. Or, l'adoption de la Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information est venue encadrer une situation jusqu'alors plutôt floue. L'article 34 de cette loi prévoit que :

«34. Lorsque la loi déclare confidentiels des renseignements que comporte un document, leur confidentialité doit être protégée par un moyen approprié au mode de transmission, y compris sur des réseaux de communication.»

Évidemment, tous les courriels échangés ne revêtent pas ce caractère de confidentialité, mais pour ceux qui effectivement doivent être considérés comme étant confidentiels, qu'est-ce qui peut être un moyen approprié?

La sécurité absolue n'existe pas en matière de protection des données. Cet aveu n'autorise toutefois pas l'inaction la plus totale. Comme moyen approprié, on peut certes penser à la transmission d'un document attaché protégé par un mot de passe, au chiffrement (qui en rebute encore plusieurs mais dont l'utilisation s'est grandement simplifiée) ou encore à l'établissement d'un réseau fermé avec le client.

Si aucune de ces solutions ne peut être envisagée en regard du type de client ou de mandat, pourquoi alors ne pas obtenir l'autorisation expresse du client pour l'utilisation du courriel comme mode de communication. En effet, dès le début de la relation avocat/client, il est possible et souhaitable d'aborder cette question. Le client désire-t-il que l'on communique avec lui de cette façon malgré les risques? Veut-il que tout soit transmis via courrier électronique? Après tout, c'est à lui qu'appartient la confidentialité et une autorisation expresse de sa part permettra à l'avocat d'être relevé de son obligation.

Métadonnées

Si un document est partagé par voie électronique, par exemple en étant attaché à un courriel, les métadonnées qu'il comporte, celles facilement identifiables et les autres, sont également partagées. Dès qu'un document est créé et édité, de nombreuses informations sont créées simultanément : nom de l'auteur, nom de la compagnie, adresse de l'ordinateur, temps consacré à l'édition du document, etc. Certaines données peuvent être vues dans le programme où elles ont été créées, alors que d'autres seront détectables à l'aide de logiciels conçus à cet effet. Dans certains cas, les versions antérieures des documents pourront également être retrouvées. Embarrassant pour un professionnel dont le client découvre que le modèle de contrat utilisé provient d'un autre bureau, a été utilisé avec d'autres clients ou encore, pour la partie adverse, d'être capable de retracer toutes les versions antérieures des projets qui lui ont été transmis.

Il importe donc de réduire ces métadonnées au minimum, en utilisant un logiciel spécialement conçu à cet effet, ou encore en convertissant le document en format pdf.

Rapides et efficaces, les nouveaux moyens de communication ne doivent pas faire oublier les dangers qui leurs sont propres, notamment en regard de la confidentialité. Tout le monde est gagnant à déterminer à l'avance les règles d'utilisation appropriées.

Me Marie-Chantal Thouin, LL.M., avocate
Coordonnateur, Service de prévention
Fonds d'assurance responsabilité
professionnelle du Barreau du Québec

Golf 2005

Le comité du tournoi de golf 2005 de ALA Québec a débuté son travail. Nous voulons vous rappeler que le tournoi de golf est la seule activité qui nous permet d'amasser des fonds pour opérer notre association. Grâce aux fournisseurs, qui commanditent cet événement, il nous est possible de donner des formations abordables durant l'année et des bourses pour assister à la conférence annuelle et la conférence régionale (région 1). Évidemment, l'échange possible entre membres et fournisseurs est essentiel à la réussite de l'événement. Votre participation est donc de grande importance.

Nous vous rappelons que le tournoi est très amical. Si vous ne jouez pas au golf ou rarement, c'est le tournoi idéal. Il est organisé pour avoir du plaisir. La formule VEGAS, meilleure balle du quatuor, permet à tous de jouer et contribuer au pointage. Alors, nous vous attendons en grand nombre le lundi 29 août prochain. Surveillez vos courriels en mai pour vous y inscrire.

Le comité organisateur

CONFÉRENCE ANNUELLE ALA 2005

Comme vous le savez, du 18 au 21 avril dernier à San Francisco, avait lieu la 34^e conférence annuelle de ALA. Pour cette occasion, le chapitre du Québec avait octroyé par tirage au sort, 6 bourses de 1 500 \$ chacune. Voici donc en résumé l'expérience de chacun des gagnants

Rita Apa, McCarthy Tétrault :

La conférence annuelle ALA 2005 qui a eu lieu à San Francisco cette année m'a permis d'apprendre sur divers sujets en ressources humaines. J'aimerais vous faire part de certaines choses discutées soit la tendance au niveau de l'assurance collective ainsi que les ratios secrétaires/avocats.

En ce qui concerne l'assurance collective et plus particulièrement le contrôle des coûts, plusieurs cabinets américains ont adopté des plans flexibles ou modulaires. Il semble que ces plans ont permis à ces cabinets de contrôler leurs coûts et de responsabiliser leurs employés qui sont devenus maintenant des "consommateurs" informés. De plus, plusieurs cabinets ont mis en place un "Wellness Program" qui à leur avis, peut aider à prévenir certaines maladies. Un "Wellness Program" peut comprendre: des programmes de conditionnement physique, des "lunchs n'learn" sur des sujets touchant la santé, des infirmières sur place 1 ou 2 fois par semaine qui agissent en tant que personne-ressource pour répondre à des questions touchant la santé, etc. Certains cabinets ont constaté une diminution de leurs coûts suite à l'implantation du "Wellness Program" mais ne pouvaient confirmer un lien direct avec la mise sur pied du programme. Finalement et afin de sensibiliser leurs employés aux coûts de la "rémunération totale", plusieurs cabinets préparent annuellement un état détaillé sur le salaire, les coûts de l'assurance collective, les coûts de tout autre avantage sociaux, etc.

Les cabinets américains visent maintenant des ratios de 1:4 ou 1:5. Nous sommes loin de ces ratios, mais il faut réaliser que la plupart de ces cabinets y travaillent depuis presque 20 ans. Selon eux la raison principale de leur réussite est l'utilisation de l'informatique par les avocats. Vous vous souvenez tous du "White Paper" sur l'avenir des secrétaires juridiques publié par ALA. Cet article décrivait le nouveau modèle et/ou nouvelle structure. Aucun succès n'a été rapporté à ALA par les cabinets qui ont tenté de mettre cette nouvelle structure en place. La tendance maintenant est de créer des équipes de travail (pas de "pools") où les secrétaires seraient assignées à 3, 4 ou 5 avocats, mais le but serait qu'elles travaillent plus en équipe en cas de surcharge de travail et/ou d'absence.

J'aimerais remercier notre chapitre pour cette opportunité et je vous encourage à assister à la prochaine conférence annuelle qui aura lieu à Montréal du 1 au 4 mai 2006. Les américains ont bien hâte!!

Pierre Babeu, Brouillette Charpentier Fortin :

J'ai eu le plaisir d'assister à la « 34th Annual Educational Conference » qui s'est tenue à San Francisco du 18 au 21 avril 2005 ce qui m'a permis d'assister à de très intéressantes sessions de formation qui furent grandement appréciées.

En plus de nous faire connaître une superbe ville, cette conférence m'a permis de renouer avec les représentants des différents bureaux de Montréal, d'Ottawa, d'autres villes du Canada et d'ailleurs dans le monde. Ces rencontres m'ont permis d'échanger avec eux sur divers sujets, facettes et défis de notre travail quotidien. Ce que nous n'avons pas toujours le temps de faire dans le cours normal de nos journées.

Étant donné que Montréal sera la ville hôte de la « 35th Annual Educational Conference » qui aura lieu du 1er au 4 mai 2006, les représentants du Québec devront se faire un devoir d'y assister en très grand nombre. Je suis certain que cette « obligation » sera, tant pour vous que pour votre cabinet, très bénéfique.

Peter Bateman, Spiegel Sohmer :

This year's ALA Conference marked my 11th annual meeting since I first became an ALA member in 1986. It was also my first conference since the year 2000 when it was held in Denver to lead Administrators into the new millennium.

A passiveness sometimes sets in if a conference is attended every year, however after a lapse of several conferences I found this year that an excitement had returned and I was eager to see what the new trends were, which sessions were now popular and where were Administrators and Law Firms heading over the next decade. I was not disappointed as I discovered all sessions that I attended had something very constructive to offer.

The sessions on financial analysis and formulas for reviewing the firm's bottom line gave some good points for helping to sell an idea; the sessions for implementing strategic plans confirmed some of the action points I had tried and gave some new ideas on how to get more lawyers emotionally involved; human resources sessions had some good initiatives for employee training and on secretarial team building. The mid-size firm Idea Exchange was very helpful and broached many topics from technology and blackberries to management and accounting software packages. Along with the key note speakers and some sessions on how to "take care of oneself", I was extremely pleased with this year's event.

A key point with any conference is networking with fellow members, not only with new acquaintances but with fellow Montréal confrères. Having been a member in Ottawa and Toronto, as well as Montréal I was really glad to meet so many old friends and get caught up on the new trends in those cities. However, best for me was really getting to know more of the Montréal members on a closer basis and feeling very glad to be back in the Québec Chapter, especially with the social side of things after a hard day at the "office". As you could expect, 20 Montréal members in San Francisco was not a quiet event and gave a prelude to others that they should be in Montréal in 2006 for one heck of a good learning experience.

As I was leaving the Conference Exhibition Area on the last day after the various Drawings, I was feeling a little nostalgic until I bumped into the leader of the 1990 "Legal Management Trip" to the then Soviet Union, the person that I danced with in Leningrad Square and ... so we picked up on the Exhibition floor where we had left off in 1990! It was again a confirmation to me why we as members must take advantage of our Chapter meetings and committees as well as the conferences, not only for the learning aspects but the realization that there are a lot of other individuals just like us, going through the same trials, tribulations and pleasures.

In closing, I do want to thank the Chapter for its contribution to my firm through the lucky Draw. I believe the Draw is important and when it is within Budget, should be exercised as the results become very tangible for the Chapter. And now, we have Rendez-Vous Montréal to look forward to!

André Beaupré, Marchand, Melançon, Forget :

San Francisco était ma deuxième participation à une conférence de notre association. Encore cette fois-ci, il m'a été très difficile de choisir à quelle session j'assisterais. Tout comme à Denver en 2000 j'aurais aimé avoir la possibilité de me dédoubler afin de pouvoir participer à plusieurs ateliers. Les sessions auxquelles j'ai assisté ont été très enrichissantes.

La participation à notre kiosque pour promouvoir Montréal 2006, m'a permis de rencontrer beaucoup de collègues qui s'interrogeaient sur Montréal et qui avaient bien hâtes de participer à cette prochaine conférence.

Lors de ce genre d'activité, le volet social n'est pas à négliger. Les cocktails, repas, soirées et autres activités nous permettent d'échanger dans un contexte très différent. De plus, ces échanges nous permettent souvent de mieux connaître les gens que nous côtoyons le reste de l'année.

L'an prochain tous devraient faire l'impossible pour participer à Rendez-vous 2006 afin de saisir la chance de se perfectionner et par ricochet en faire bénéficier son bureau.

Rock Bénard, Blake Cassels Graydon :

Trente années de carrière dans le monde des services professionnels m'ont appris à devenir critique quand il s'agit de conférences professionnelles. Je viens toutefois d'assister à un événement qui est loin d'être ordinaire : la 34ième conférence annuelle de ALA tenue récemment à San Francisco. Puisque c'était ma première conférence du genre depuis que j'ai joint le monde juridique, on m'avait préparé à la chose en me disant beaucoup de bien de ce genre de conférences, arguant que ALA faisait bien les choses.

J'ai pu constater par moi-même qu'on disait vrai. ALA a réussi à concocter un mélange de sujets, de conférenciers, d'activités de toutes sortes pour ce 34e grand rassemblement annuel qui valait vraiment le voyage. Choisir à quel atelier/conférence assister représentait en soi un défi, tellement j'ai trouvé les sujets pertinents. Je me suis fait un devoir de faire le tour des grands domaines (gestion, ressources humaines, finances, opérations) et j'ai été étonné à chaque fois par la qualité des conférenciers, la pertinence des sujets, et aussi par le sérieux et l'intéressement de l'auditoire. Mon seul regret : ne pas avoir pu assister à tous les ateliers.

Et que dire du salon des exposants où les fournisseurs ont mis le paquet pour nous présenter les tout derniers services et produits disponibles. Une source de renseignements et d'idées extrêmement utiles. Et il ne faut pas oublier la bouffe! Et les 5 @ 7! Et les sorties organisées par l'Association! Des heures de plaisir...

Je dois avouer aussi que le temps que j'ai passé à «notre » kiosque, en compagnie de mes collègues de ALA Québec, pour rappeler aux congressistes que la prochaine conférence internationale sera tenue à Montréal en 2006, m'a particulièrement plu. Tous les congressistes que j'y ai rencontrés voyaient leur Rendez-vous Montréal 2006 comme une expérience à ne pas manquer. Ça promet!

René LeBlanc, Gowling Lafleur Henderson :

Cocktail ALA 2005 à la San Francisco

Ce breuvage se déguste très bien parmi des confrères de cabinets d'avocats d'Amérique du nord.

Si c'est la première fois, on l'apprécie et on y prend goût rapidement.

Il est rafraîchissant et divertissant. Le mélange d'ingrédients connus, une fois mélangés, apportent des nouveautés ou confirme un goût que nous connaissions déjà.

Tout spécialement pour cette année, une touche Québécoise très remarquée.

Ingrédients:

- 1 partie d'organisation et d'accueil exemplaire
- 1 ou 2 parties de discours bien savoureux avec des conférenciers excellents

- 5 à 6 parties au goût de chacun parmi un choix pré-établi de séances éducatives. Ce choix, donne à chacun une opportunité de personnaliser son cocktail
- 2 ou 3 parties d'informations de fournisseurs
- Rafrâichir le tout avec des activités hors pairs, des organisateurs et des fournisseurs
- Le tout servi dans une ville fantastique

À noter, dès l'année prochaine (1^{er} au 4 mai 2006), une nouvelle saveur spéciale 35e anniversaire:

Le Cocktail ALA 2006 à la Montréal

Conférence annuelle ALA – Montréal 2006

Lors de ma nomination comme membre du conseil d'administration ALA International en janvier 2000, l'un de mes souhaits était de persuader les membres du conseil de considérer Montréal comme un endroit possible pour une des réunions annuelles de l'Association. Comme vous le savez maintenant, ce vœu sera exaucé, car du 1er au 4 mai 2006, la 35e conférence annuelle d'ALA se tiendra au Palais des congrès de Montréal, sous le thème « Rendez-vous ».

Le comité sera composé de 12 membres bénévoles de l'Association, provenant d'un peu partout aux États-Unis, ainsi que de moi-même.

La première rencontre de travail a eu lieu les 19 et 20 février à Montréal, suivie de plusieurs conférences téléphoniques et rencontres lors de la conférence annuelle de San Francisco.

Voici quelques renseignements concernant la conférence 2006. Tout d'abord, l'hôtel officiel de la conférence sera le Centre Sheraton et pour combler le nombre de chambres requises, le Reine-Élizabeth, le Marriott Château Champlain, l'Intercontinental et le Hyatt seront également disponibles. Déjà, le programme d'éducation est presque terminé. Nous sommes en négociation avec des personnes présélectionnées pour donner la conférence d'ouverture ainsi que la session générale du mardi et le conférencier de fermeture du jeudi matin.

Notre objectif est d'atteindre un nombre record de participants au Palais des congrès, le record absolu ayant été atteint lors de la conférence de San Francisco de 1990, soit 1 936 personnes, ainsi que 319 kiosques de fournisseurs.

Notre défi, comme membres du chapitre accueillant la conférence, sera bien entendu d'aider à l'organisation des événements qui auront lieu localement durant la semaine ainsi que de convaincre certains de nos fournisseurs locaux faisant affaire à l'extérieur du Québec de nous soutenir en participant à la conférence à titre d'exposants. Il est cependant un peu tôt pour le faire. J'essaierai lors des prochains numéros d'ALA Une de vous informer de l'évolution et des primeurs relatives à notre conférence 2006.

Michel Farrah
Langlois Kronström Desjardins

Inscription

Pour vous inscrire ou obtenir des informations supplémentaires, veuillez contacter la personne responsable de l'activité. Pour les activités internationales ou les conférences téléphoniques, veuillez consulter directement le site de ALA International au www.alanet.org

Comment nous joindre

ALA Québec

Case postale 433

Succursale B

Montréal (Qc) H3B 3J7

Courriel : information@alaquebec.org

Site Internet : <http://www.alaquebec.org>